

# Capitale régionale de la biodiversité de la région Ile-de-France

**Budget** : Pour les opérations Liliana Motta : 75 000 € en 2012 et 20 000 € en 2014. 30 000 € sont consacrés à l'appel à initiative pour le soutien aux associations.

**Partenaires financiers** : Région Ile-de-France (le projet Les hauts de Montreuil est labellisé Nouveaux Quartiers Urbains), le Conseil Général de Seine-Saint-Denis (chantier de restauration des murs) et le Ministère de l'écologie (Opération Les Hautes Haies)

**Partenaires techniques** : Les bureaux d'études agroéconomistes Polyprogramme et Pollen Conseil, l'Atelier Philippe Madec, Coloco, Gilles Clément, l'Atelier d'Écologie Urbaine, plusieurs Associations (20 présentes) et le Conseil Général de Seine-Saint-Denis

**Dates du projet** : le projet a été entamé en 2009 avec la définition des intentions et une première concertation dans le cadre d'une commission extra municipale, pour une fin prévue en 2030.



L'héritage horticole de Montreuil est visible dans le quartier Saint-Antoine, dit des Murs à Pêches. Aujourd'hui, les usages sont hétérogènes et ne participent pas tous d'une mise en valeur du patrimoine naturel, matériel et immatériel.

La Commune porte donc un projet qui vise à préserver le patrimoine et le paysage, à régénérer des terres cultivées en ville et à renouveler un système économique et social d'agriculture en milieu urbain.

Ce projet a été défini par commission extra-municipale (2009) et sa faisabilité a été détaillée par une étude (2011-2012). Le projet se construit en concertation avec les habitants et les associations (dispositif La Fabrique).

Les objectifs du projet se formulent par une appropriation du site par la transmission, la

convivialité et la rencontre, une production agricole à vocation économique avec une logique d'économie locale et de l'innovation, de la recherche et de l'expérimentation (par exemple phytoremédiation, adaptation des systèmes de cultures, modes de restauration patrimoniale)

Après plusieurs études conduites sur le secteur, différentes mesures ont été prises pour mettre en œuvre le projet.

Une charte environnementale, urbaine et paysagère garantit la cohérence d'un projet qui se réalise sur le long terme. Cette charte rappelle les axes de programmation : valoriser la part du végétal en ville, développer un réseau doux de déplacement (notamment un sentier des biodiversités), assurer une bonne gestion des eaux pluviales.

Elle donne un cadre de prescriptions pour les projets à réaliser dans le quartier (espaces publics, équipements, opérations urbaines) et devient un document d'engagement partagé avec les partenaires du projet. Elle se décline en fiches de prescriptions par type d'espace. Le Plan Local d'Urbanisme fait en ce moment l'objet d'une révision simplifiée sur le secteur des Murs à Pêches. Cette révision simplifiée introduit une zone Agricole au sein du quartier et accroît la surface de la zone Naturelle. Par ailleurs, elle modifie le règlement de la zone N pour restreindre les possibilités des constructions.

La Ville a aussi acté la demande de création d'un périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PEAN). Cet outil de compétence du Conseil Général pérennise les vocations agricoles et naturelles et le dote d'un programme d'actions élaboré conjointement (Ville, Conseil Général de Seine-Saint-Denis, organisations professionnelles, autres acteurs publics).

La ville soutient techniquement, financièrement et par des mises à disposition gratuites de terrain, des acteurs associatifs qui développent des projets : création d'un jardin des couleurs, gestion d'une grande parcelle boisée, connaissance de la flore et la faune de friches, jardins horticoles, apiculteurs,

Par exemple, la ville organise des chantiers paysagers avec l'artiste botaniste Liliana Motta qui révèle les potentiels de ces "entre-lieux". Ces chantiers croisent des enjeux environnementaux et sociaux (vivre ensemble sur un territoire et en prendre soin).

Ce programme a permis d'élaborer un plan projet à l'échelle du quartier (55 ha) qui décline différents types d'espaces naturels sur le quartier (exploitations agricoles, jardins familiaux et collectifs, friches, espaces publics, sentier de la biodiversité). Certains de ces espaces sont déjà réalisés, d'autres sont à aménager.

Au total 12 associations sont actives aux murs à pêches sur des enjeux de jardinage, d'entretien d'espaces naturels ou de connaissance de la biodiversité (2,2 ha).

Enfin un premier chantier a permis de travailler sur trois parcelles et des espaces publics : aménagements paysagers, flore, signalétique botanique. Un deuxième chantier (en cours) concerne deux parcelles et des espaces publics.

## **Emplacement**

Montreuil

Acteur

[Montreuil](#)

Site web

[Site Capitales Françaises de la Biodiversité](#)

Contact

Pierre-Luc VACHER, Chargé de mission environnement - biodiversité

[pierreluc.vacher@montreuil.fr](mailto:pierreluc.vacher@montreuil.fr)

01-48-70-67-94

[View PDF](#)